

**DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MAI 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 28  
Pouvoirs : 7  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 23/05/2017

Le 29 mai 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

**Présents** : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Michel DUROUSSIN (remplaçant Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

**Absents excusés** : Hubert BONNET (pouvoir Béatrice GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir Nathalie BARDE), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Olivier EYRAUD, Yann GALLAY (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Chantal NOEL, Pierre PERNET (pouvoir Christine FORNES), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL (pouvoir Jacky DUTRUC).

**Assistaient** : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

**Secrétaire de séance** : Béatrice GUERIN

**OBJET : TOURISME- ADHESION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTS ET REGIONS CYCLABLES (DRC)**

M. Marc PECHOUX, Vice-président en charge du Tourisme, rappelle que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, est depuis 2 ans, initiatrice de la concertation et la mobilisation des collectivités riveraines de la Saône pour la création d'un itinéraire fluvestre Macon Sud – Lyon (Via Saône).

Le réseau des Départements & Régions Cyclables rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France (Régions, Départements, Intercommunalités). Le développement des véloroutes, voies vertes et du tourisme à vélo est au cœur de ses attentions.

L'adhésion à ce réseau permettra de bénéficier :

- D'un appui auprès des instances régionales, nationales voire européennes ;
- D'expertise : les DRC sont détenteurs d'une expertise technique sur les politiques vélo des territoires capitalisée dans les publications, et formations ;
- D'un réseau : les DRC sont une plateforme d'échanges, de rencontres et de mise en relation entre les collectivités sur les politique vélos à vocation touristique.

Le montant de l'adhésion 2017 est de 680 €, calculé comme suit : 500 € forfaitaire + 0,005 € / habitant sur la base INSEE 2013 (35 967 habitants).

Les collectivités sont représentées au sein de l'association par un titulaire et un suppléant.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** l'adhésion à l'Association Départements et Régions Cyclables pour 2017,
- ✓ **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations à ces postes, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales,
- ✓ **DESIGNE** M. Yves DUMOULIN, élu titulaire et M. Vincent LAUTIER, élu suppléant pour représenter la Communauté de communes au sein de cette association.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 29 mai 2017

**Le Président,  
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **13 JUIN 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170529-2017C49-TO  
Affichage le : **13 JUIN 2017**

